

option Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural

RNCP2307 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	334
Formacode(s)	42623, 42693
Code(s) ROME	G1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

12 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 12 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CAMPUS TERRE ET NATURE	200007466 00010	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION PAYS DE LA LOIRE	130031487 00015	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DE LONS LE SAUNIER	193908100 00012	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA FORMA'TERRA	199740986 00013	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE MEURTHE ET MOSELLE	195412077 00016	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES	199718040 00017	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE CIBEINS	190100594 00018	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE POITIERS-VENOURS	198607186 00014	Former et organiser l'évaluation
LEGTA LE GROS CHENE	195600135 00014	Former et organiser l'évaluation
LYCEE AGRICOLE DE SARTENE	192000024 00013	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 12 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp2307-option-tourisme-vert-accueil-et-animation-en-milieu-rural/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées :

Le titulaire du certificat de spécialisation option Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural est capable de réaliser les activités suivantes :

- Il étudie l'opportunité de création d'une ou des prestations touristiques en prenant en compte les caractéristiques de l'environnement socio-économique du territoire sur lequel son entreprise sera (ou est) implantée.
- Il met au point des prestations d'accueil et/ou de restauration et/ou d'hébergement et/ou d'animation et/ou d'activité de pleine nature de qualité dans le respect des contraintes législatives et réglementaires.
- Il définit le statut juridique et fiscal de l'activité ' tourisme ' de son exploitation ou entreprise.
- Il conduit l'activité ' tourisme ' de son exploitation ou entreprise.
- Il commercialise sa (ou ses) prestation(s) touristique(s).
- Il s'informe, organise sa formation permanente, ainsi que celle des personnes placées sous sa responsabilité.
- Dans le cas de prestations spécifiques, il peut être amené à conduire les activités suivantes : activités propres à l'hébergement, à la restauration, à l'accueil des enfants, à la découverte de la nature.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

UCP1 : Élaborer un projet d'activité de tourisme rural

UCP2 : Raisonner la conduite d'une activité de tourisme rural

UCP3 : Réaliser des prestations de tourisme rural

UCP4 : Mettre en oeuvre des techniques de commercialisation pour des prestations de tourisme rural

Blocs de compétences

RNCP2307BC01 — UCP1 : Élaborer un projet d'activité de tourisme rural

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- présenter les fondements d'un projet de tourisme en espace rural
- analyser le contexte d'un projet d'activité de tourisme
- décrire un projet de prestation touristique et les étapes de sa réalisation
- identifier les conséquences de la réalisation d'un projet

RNCP2307BC02 — UCP2 : Raisonner la conduite d'une activité de tourisme rural

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- organiser l'activité de tourisme rural
- choisir des modalités de réalisation d'une prestation touristique
- analyser les résultats de l'activité

RNCP2307BC03 — UCP3 : Réaliser des prestations de tourisme rural

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- réaliser l'accueil et l'information des clients

- réaliser une prestation de tourisme rural
- réaliser des enregistrements en vue d'une analyse des résultats

RNCP2307BC04 — UCP4 : Mettre en oeuvre des techniques de commercialisation pour des prestations de tourisme rural

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 4 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- choisir une stratégie commerciale pour une prestation donnée
- réaliser des opérations de commercialisation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités :

L'agritourisme est une forme particulière du tourisme vert ; il concerne plus spécialement les agriculteurs qui développent une activité touristique, ayant pour support l'exploitation agricole, en complément de leur activité agricole principale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles :

Prestataires (créateurs et/ou gestionnaires) de services d'accueil, de restauration, d'hébergement, d'animation, d'activités de pleine nature destinés aux clientèles du tourisme vert.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Salaire médian (mensuel)	2 263 €
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 922
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	33 %
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury composé paritairement : – de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
– de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du certificat de spécialisation, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 225 €
Prise en charge	Branches concernées
9 225 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39672

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : chlorofil.fr
<http://www.chlorofil.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2307/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	7
Taux d'achèvement	117 %
Période	06/2022 – 04/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	29
Montant total engagé	49 457 €
Coût moyen par dossier	1 705 €
Durée moyenne	308 h

Période	09/2020 – 01/2024
France compétences	76 %
France Travail	23 %
Compte d'engagement citoyen	1 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.